

Abderaman Ali GOSSOUMIAN, Coordonnateur du CSAPR «La classe politique a signé un deal contre le peuple I»

Le blocage du processus électoral est une réalité qui paralyse la vie politique du pays, laissant le peuple tchadien dans l'incertitude. Abderaman Ali GOSSOUMIAN, coordinateur du Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation (CSAPR) revient sur la question et se prononce sur l'éventuelle prorogation du mandat des députés. Interview

Propos recueillis par Alatare Fortunat

Monsieur le coordinateur du CSAPR, selon vous qu'est-ce qui peut expliquer le retard qu'accuse le processus électoral ?

A mon avis, le retard est dû à la tergiversation qui a surgi dans la mise en place du Cadre National de Dialogue Politique (CNDP), ensuite de la mise en place de la CENI. La classe politique tchadienne a mis une année pour mettre en place ces différentes structures, il y a eu également la question financière qui a fait qu'on a beaucoup tergiversé parce que le gouvernement ne disposait pas de moyens pour financer les différentes étapes du processus. Quand j'évoque les raisons financières, il y a la question de la biométrie qui a fait l'objet d'un débat politique et un débat sur le financement des échéances futures. Mais tout cela me surprend beaucoup. On dit souvent que gouverner, c'est prévoir ; après la fin du cycle électoral passé, toute la classe politique tchadienne, le gouvernement et même la société civile, tout le monde savait que les prochaines élections sont prévues en 2015, en ce qui concerne les législatives et 2016 pour la Présidentielle. Aujourd'hui, tout le monde est surpris que les élections soient déjà arrivées et que nous n'ayons pas encore résolu les problèmes qui ont été déjà évoqués lors des échéances électorales passées. Quand j'observe aujourd'hui le débat sur la biométrie, j'ai l'impression que la question de la biométrie devient une question complètement nouvelle alors que c'est une question qui a été inscrite dans le débat politique de 2007 qui a conduit à l'accord politique du 13 août 2007. Donc aujourd'hui le débat doit s'articuler autour de la faisabilité des moyens qui nous permettraient de réaliser le recensement biométrique et non la question d'aller aux élections avec ou sans biométrie. C'est une surprise pour moi parce que tout le monde fait comme si nous abordons des questions nouvelles alors que ce sont des questions déjà évoquées et arrêtées lors du cycle électoral passé.

D'après votre constat, tout se joue sur la biométrie, qu'est-ce vous proposez en tant qu'acteur de la société civile pour faire évoluer le processus ?

Pour le comité de suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation, la question de la biométrie ne doit souffrir d'aucune ambiguïté. Les acteurs politiques étaient tous d'accord que les élections de 2015 et 2016 doivent être faites à partir du recensement biométrique. On ne doit plus parler de la question de biométrie, mais on doit aller de l'avant pour que le cabinet qui doit faire l'étude de faisabilité soit désigné le plus vite possible. Ensuite que l'opérateur soit consensuellement désigné pour que le recensement biométrique soit effectif. On doit travailler sérieusement pour sensibiliser la population à ce sujet pour qu'elle vienne s'inscrire massivement pour le recensement biométrique ; ce qui n'est pas, à mon avis, gagner d'avance. Voilà des choses sur lesquelles, il faut minutieusement réfléchir au lieu de passer du temps à palabrer sur une question de la biométrie qui est déjà réglée.

Comme vous le dites si bien, la biométrie a été une question déjà réglée depuis 2007 avec l'accord du 13 août. Pensez-vous que les élections futures se tiendront réellement avec la biométrie avec toutes ces tergiversations qui ne devraient pas être au rendez-vous à l'heure actuelle ?

J'attends bien que les acteurs politiques nous disent que ce n'est plus possible d'organiser les élections avec le recensement biométrique. Si non à mon avis, nous devons avoir des élections avec la biométrie, nous devons tout faire pour que la biométrie soit effective et que nous puissions passer véritablement à la question électorale. La biométrie n'est qu'un élément pour le processus électoral mais j'ai plutôt comme impression que tous les acteurs tournent en-

core en rond et manquent de vraie volonté à vouloir aborder la question et trouver des solutions rapides. Ce qui m'étonne en tant que acteur de la société civile, c'est que nous faisons tout pour que le processus puisse être ralenti alors que les choses devraient déjà être planifiées et que nous devrions amorcer aujourd'hui la mise en œuvre de ce qui a été adopté par la classe politique et la société civile. Depuis la mise en place du CNDP et de la CENI, qu'avons-nous fait ? C'est la question qu'on se pose. Nous ne constatons que des réunions, des débats, nous constatons même de silence sur des questions qui doivent être abordées publiquement. La population tchadienne doit être suffisamment informée mais en tant que citoyen, on constate que rien ne filtre du débat politique, rien n'est encore arrêté concrètement sur la question de la biométrie. Beaucoup de citoyens tchadiens commencent déjà à se désillusionner par rapport à la biométrie. Beaucoup disent qu'il n'y aura pas des élections avec la biométrie, par conséquent, ils estiment que ces élections ne seront pas crédibles et transparentes. Je tiens à préciser que la biométrie n'est pas la panacée. Certes, mais elle va prendre en compte un petit détail de la maîtrise de la chose électorale. Puisque c'est un consensus politique, nous devons le respecter que de tergiverser.

Alors à qui incombe la responsabilité de ce retard du processus électoral ?

Le retard de ce processus incombe à tout le monde : à la classe politique tchadienne, majorité comme opposition, la société civile parce qu'elle est aujourd'hui parti prenante. On a tellement pris du retard dans l'organisation et la structuration de ces différents organes et on a perdu de vue le temps qui est imparti pour l'organisation de l'échéance électorale. Aujourd'hui on est devant un défi qu'on doit relever et le temps imparti devient court, c'est pour cela que tout le monde est gagné par le désarroi. Nous avons eu véritablement du temps pour avoir des élections crédibles et transparentes et acceptées par tous. Malheureusement, nous sommes arrivés à cette situation par la faute de tous les acteurs qui sont impliqués dans le processus électoral et qui ont préféré faire de la diversion au lieu de poser le vrai problème.

Que pensez-vous d'un probable parlement de transition ou de la prolongation du mandat des députés si les législatives n'ont pas lieu à temps ?

Je pense que la question de la prorogation du mandat des députés doit être une exception, mais cela tend à être une règle. Parce qu'on pense comme on l'a fait par le passé, qu'on doit le faire encore. Ce n'est pas une raison, je l'ai dit tout à l'heure, gouverner, c'est prévoir. Est-ce que tout le monde veut dire aux tchadiens qu'il n'est pas possible aujourd'hui de faire les élections et il faut qu'on prolonge le mandat des députés pour que nous puissions avoir des élections législatives plus tard ? Ce n'est pas une bonne chose pour notre démocratie. Nous devons plutôt faire un débat sur cette question, mais il y a malheureusement



un silence et on a l'impression que la majorité et l'opposition sont d'accord pour la prorogation de ce mandat. Les citoyens tchadiens finiront par avoir cette impression, je puis le dire qu'il y a un deal contre le peuple. Les députés sont élus pour un mandat et on laisse les choses traînées parce qu'il n'y a aucune volonté pour faire que les élections se tiennent dans le délai constitutionnel mais plutôt on tergiverse pour arriver à une telle situation. Les députés sont élus par le peuple. Un député qui est élu par le peuple ne peut pas accepter qu'on prolonge son mandat sans toutefois qu'il revienne vers le peuple pour avoir un nouveau mandat. Il va se poser un problème de légitimité de notre parlement et de légitimité de nos institutions. On ne doit pas vivre que de consensus politique dans ce pays. On doit plutôt respecter les lois constitutionnelles parce que nous les avons acceptées comme telles. Des questions qu'on peut régler par la voie des lois, on préfère plutôt le consensus politique pour les contourner ; ce n'est pas une bonne pratique pour le renforcement de la démocratie dans notre pays.

Quel est votre avis sur la pétition écrite par un groupe de partis politiques et quelques associations de la société civile demandant au président de ne pas se présenter à l'élection Présidentielle de 2016 ?

Sur cette question, il y a deux choses qu'il faut préciser. Tout d'abord la question de la loi. Je voudrais évoquer la modification de la constitution. Nous avons accepté que le président de la République puisse se représenter autant de fois lors des élections. Cette question du point de vue du droit n'est pas à l'ordre du jour. Maintenant en tant que citoyen, les citoyens ont parfaitement raison de s'exprimer sur des questions politiques concernant leur pays, notamment sur des personnes qui aspirent à diriger le pays. Après la publication de cette pétition, certains y ont adhéré et d'autres non. Ce qu'il faut comprendre c'est que nous ne devons pas prendre en mal cette position vertement exprimée par des citoyens. Cela se passe dans beaucoup de pays où les présidents ont mis plus d'une décennie au pouvoir. C'est aussi cela la démocratie ; il faut respecter le point de vue des autres. Il est temps que nous instaurions la culture du débat politique pour résoudre certaines questions. Cela renforcera notre processus démocratique.

ND : contacté sur le même sujet, le secrétaire général du MPS et chef de file de la majorité présidentielle a promis nous donner son point de vue dans les jours qui suivent.